

## **Le système régional de radiocommunication est maintenant fonctionnel**

---

Mont-Laurier, le 18 février 2020 – La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) annonce fièrement la mise en fonction du système régional de radiocommunication. Ce système permet d'uniformiser toutes les communications radio des services de sécurité incendie (SSI) du territoire et de les relier directement à la centrale 911 CAUCA.

Depuis l'élaboration du premier schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI) de la MRCAL en 2005, plusieurs déficiences des communications étaient connues, bien que l'un des objectifs de ce SCRSI visait à uniformiser les communications radio de la MRC. Les différentes études menées démontraient, parmi ces défaillances, que les fréquences radio des SSI étaient diverses et ne permettaient pas une intercommunication, que certains services n'avaient pas de lien direct avec la centrale CAUCA et que la communication cellulaire indisponible sur certains secteurs du territoire augmentait le facteur de risque pour les pompiers et les citoyens en cas d'urgence.

Après avoir procédé au test de 658 points sur le territoire avec un taux de réussite de 98%, la migration vers un système régional de radiocommunication a eu lieu le 17 décembre dernier. Ce système permet des communications beaucoup plus claires, une couverture du territoire nettement améliorée et une uniformité des communications entre tous les SSI du territoire. En plus de ces améliorations techniques, le système permet également d'assurer une plus grande sécurité pour les citoyens et les pompiers, un élément prioritaire pour la MRC d'Antoine-Labelle.

Le projet permet également la modernisation des systèmes de communication en place en remplaçant les répéteurs radio déjà existants à Mont-Laurier, Rivière-Rouge et Notre-Dame-du-Laus, en plus de l'ajout de deux répéteurs sur la montagne du Diable pour permettre d'améliorer la couverture, de transférer les appels incendie aux téléavertisseurs vocaux dans les secteurs de Ferme-Neuve, Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne-du-Lac et Chute-Saint-Philippe. Finalement, le projet comprend le remplacement d'une quarantaine de radios analogiques par des radios numériques dans les véhicules de sécurité incendie.

### **Octroi de contrat**

Pour le réaliser, la MRC d'Antoine-Labelle lançait, à l'hiver 2019, un appel d'offres pour la fourniture d'un système de radiocommunication régional pour les services de sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle. Le conseil de la MRC a donc mandaté le Groupe CLR pour la fourniture des équipements, tels que les radios mobiles des véhicules incendies, l'implantation de répéteurs dans certaines tours, l'entretien des équipements et le service technique.

### Financement

Le projet a été rendu possible grâce à l'obtention d'une aide financière de 41 875 \$ dans le cadre l'appel de projets 2017-2018 pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), maintenant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le projet a également été financé par la MRCAL via le Fonds de développement des territoires (FDT) du MAMH à la hauteur de 81 350 \$ et par l'ensemble des 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle totalisant une somme de plus de 70 000 \$.

– 30 –

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca